

Le Comité Départemental de l'Action Sociale s'est réuni le 23 mai à 14h, à Guéret, sous la présidence du Directeur Départemental des Finances publiques.

### L'ORDRE DU JOUR :

- 1 - Approbation du procès-verbal de la réunion du 4/11/2013
- 2 - Bilan des activités 2013
- 3 - Orientations 2014
- 4 - Projets et budget prévisionnel 2014
- 5 - Enquête logement
- 6 - Questions diverses

#### 1/- Le procès verbal du 04/11/2013 a été approuvé.

#### 2/- Bilan des activités 2013 - ci-dessous quelques chiffres de ce bilan :

- Le nombre de bénéficiaires de l'action sociale est en légère augmentation (299 actifs – 449 retraités et 119 enfants).
- le nombre de repas servis est aussi en légère hausse : 2 restaurants finances sont concernés et un restaurant conventionné. Ce chiffre devrait baisser cette année avec la disparition de la cantine d'Aubusson. Une convention a été établie avec la cité scolaire d'Aubusson. Pendant les vacances scolaires les agents bénéficieront des titres restaurant.
- Le nombre de titres restaurant est en légère baisse – 8906 contre 9032 en 2012. Ce chiffre devrait augmenter cette année pour la raison indiquée ci-dessus.
- 3 coins repas existent dans le département : à la direction, à Bourganeuf et Auzances.
- Le nombre d'aides financières attribuées est nettement en hausse ainsi que le montant versé – 11 contre 8 -14 860 € contre 9 320 €.
- Vacances enfants : le nombre total de bénéficiaires est en baisse.
- 867 personnes ont bénéficié des différentes actions : arbre de Noël, sorties, départ à la retraite, sophrologie, psychologie, avocat, conférence, adhésion Fabrique culturelle de Guéret et amitiés finances.
- L'assistante sociale a rencontré près de 30 personnes en 2013.
- Un nouveau médecin (Dr BAILLARGEON) a pris ses fonctions début mars.

#### 3/- Orientations 2014 : les orientations nationales sont rappelées. Les actions de la délégation creusoise seront :

- Consultations psychologue et avocat.
- Convention passée avec l'Udaf : possibilité de rencontrer la conseillère en économie sociale et familiale via l'assistante sociale.
- Séances de sophrologie à Guéret et Aubusson.
- Sortie au Pal.
- Adhésion à la fabrique
- Célébration départs à la retraite le 11 juin. A noter l'annulation de la conférence « préparer sa retraite » faute de participants.
- Repas des retraités le 19 juin.
- Arbre de Noël le 3 décembre.

#### 4/- Enquête logement : elle est présentée aux membres du CDAS.

5/- Questions diverses : la déléguée quittera ses fonctions au 31 décembre. Ce poste devrait faire prochainement l'objet d'une publicité décrivant les fonctions exercées. A ce jour, deux personnes se sont manifestées sans qu'aucune publicité ne soit faite.

La délégation CGT a pu remarquer le nombre important de chemises utilisées par le président. Peu d'économies en vue ☺

La prime d'intéressement appelée aussi carotte nouvelle n'est toujours pas connue à ce jour. Elle devrait être versée comme d'habitude ( ? ? ? ) mais son montant n'est pas connu.

La prime d'accueil (400 €) sera versée en juin. Bruno BEZARD l'a annoncée sur Ulysse « Au moment où vous êtes mobilisés dans le cadre de la campagne de souscription des déclarations de revenu et à la veille du versement du deuxième acompte... ».

Cette annonce a été faite le 14 mai, la veille de la journée d'action et l'emploi du mot « mobilisés » n'est certainement pas anodin.

Très subtil notre futur ex directeur !!!

➤ Prochain CHSCT : 16 juin – précédé d'un groupe de travail ARACT le 10 juin.

☐ Prochain CTL le 23 juin.

Prochaines visites de sites :

- ☐ 5 juin à la Paerie, Tp Guéret, le SPF de Guéret, St Vaury.
- ☐ 17 juin à Crocq, Auzances, Bellegarde et Felletin.

### **Mutations des cadres B 2014 - la DG doit revoir sa copie Communiqué commun des élus en CAPN B**

Le projet de mouvement général et de première affectation de la catégorie B vient de paraître. Il fait ressortir un déficit de 1362 agents.

Cette situation est la plus catastrophique de ces dernières années à la DGFIP :

- Dans la filière gestion publique 758 emplois sont vacants : 523 en province et 235 en Ile de France.
- Dans la filière fiscale 480 emplois sont vacants : 380 en province et 100 en Ile de France.
- Dans la filière informatique : 124 emplois sont vacants

Les agents de tous grades subissent au quotidien les conséquences de ces choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir leurs missions.

De fait, en rendant pérennes ces vacances d'emplois, il s'agit bien de suppressions d'emplois masquées qui se cumulent aux milliers de suppressions subies par les agents de la DGFIP ces dernières années. Comment faire fonctionner les services dans ces conditions : sous-effectif supérieur à 2 370 agents en catégorie C, supérieur à 1362 agents en catégorie B ? Comment faire fonctionner les services avec plus de 30 000 suppressions d'emplois depuis 10 ans ?... A travers la fusion des SIP, des SIE, la fermeture des trésoreries et de services entiers, la limitation de l'accueil au public lorsque les effectifs du poste ne sont pas suffisants, ce sont des pans entiers de missions qui sont abandonnés, et ce n'est qu'un début !

Alors que la quasi totalité des directions est en sous-effectif, elles ne sont pas toutes ouvertes à mutations pour les contrôleurs par la direction générale ; loin s'en faut !

Cette année encore la DGFIP a bloqué de nombreuses mutations de contrôleurs au mépris des règles de gestion et de la vie professionnelle et/ou personnelle des agents. Ils se retrouvent dans des conditions déplorables faute d'arrivées sur les emplois vacants dans les services.

Cette année encore ce sont les agents qui supportent la pénurie des effectifs. Ainsi pour la CAPN des contrôleurs, la Direction Générale n'a pas voulu muter l'ensemble des collègues qui auraient dû avoir une mutation !

L'ensemble de vos représentants rappelle que le droit à mutation est un droit fondamental et constate que la direction générale ne respecte pas les règles de gestion qu'elle a elle-même élaborées.

Au vu des conditions actuelles, les élus exigent :

- le recrutement immédiat de la totalité des listes complémentaires des concours interne et externe B et C.
- l'anticipation des vacances d'emplois par une augmentation significative du volume de recrutement des concours commun B et C.
- la création de postes à hauteur des besoins des services
- l'arrêt des suppressions d'emplois
- que toutes les vacances d'emplois soient pourvues dès lors qu'il existe des demandes.

**Face au mépris, l'ensemble des élus de la catégorie B, refusera de siéger tant que l'administration ne leur présentera pas un second projet prenant en compte toutes les demandes de mutation sur des postes vacants.**